

ASSEMBLÉE NATIONALE

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

XIV^e Législature

SESSION ORDINAIRE DE 2012-2013

Séance(s) du mardi 5 février 2013

Articles, amendements et annexes



SOMMAIRE

135^e séance

OUVERTURE DU MARIAGE AUX COUPLES DE MÊME SEXE	3
---	---

136^e séance

OUVERTURE DU MARIAGE AUX COUPLES DE MÊME SEXE	9
--	---

135^e séance

OUVERTURE DU MARIAGE AUX COUPLES DE MÊME SEXE

Projet de loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe

Texte adopté par la commission – n° 628

Article 4

- ① Le code civil est ainsi modifié :
- ② 1° Avant le titre I^{er} du livre I^{er}, il est inséré un article 6–1 ainsi rédigé :
- ③ « *Art. 6–1.* – À l'exception des dispositions du titre VII, les dispositions du présent livre s'appliquent également :
- ④ « – aux parents de même sexe, lorsqu'elles font référence aux père et mère ;
- ⑤ « – aux aïeuls de même sexe, lorsqu'elles font référence aux aïeul et aïeule ;
- ⑥ « – aux conjoints survivants de même sexe, lorsqu'elles font référence aux veuf et veuve ;
- ⑦ « – aux branches parentales, lorsqu'elles font référence aux branches paternelle et maternelle. » ;
- ⑧ 2° Au dernier alinéa de l'article 75, les mots : « mari et femme » sont remplacés par le mot : « époux » ;
- ⑨ 3° Au début du premier alinéa de l'article 108, les mots : « Le mari et la femme » sont remplacés par les mots : « Les époux » ;
- ⑩ 4° À l'article 206, les mots : « leur beau-père et belle-mère » sont remplacés par les mots : « leurs beaux-parents » ;
- ⑪ 5° À l'article 601, les mots « père et mère » sont remplacés par le mot : « parents » ;
- ⑫ 6° Après l'article 717, il est rétabli un article 718 ainsi rédigé :
- ⑬ « *Art. 718.* – Les dispositions du présent livre s'appliquent également :

⑭ « – aux parents de même sexe, lorsqu'elles font référence aux père et mère ;

⑮ « – aux branches parentales, lorsqu'elles font référence aux branches paternelle et maternelle. » ;

⑯ 7° À la fin de la seconde phrase du premier alinéa de l'article 757–1, les mots : « au père et pour un quart à la mère » sont remplacés par les mots : « à chacun des parents ».

Amendements identiques :

Amendements n° 2052 présenté par M. Poisson et M. Tian, n° 2404 présenté par M. Philippe Gosselin, n° 2598 présenté par M. Le Fur, n° 3677 présenté par M. Breton, n° 4129 présenté par M. Mariton et n° 4393 présenté par M. Meunier.

À l'alinéa 3, après la référence :

« VII »,

insérer les mots :

« et de l'article 75 ».

Amendements identiques :

Amendements n° 2053 présenté par M. Poisson et M. Tian, n° 2405 présenté par M. Philippe Gosselin, n° 3679 présenté par M. Breton, n° 4131 présenté par M. Mariton et n° 4394 présenté par M. Meunier.

À l'alinéa 3, après la référence :

« VII »,

insérer les mots :

« et de l'article 78 ».

Amendements identiques :

Amendements n° 1771 présenté par M. Le Fur, n° 1777 présenté par M. Poisson et M. Tian, n° 2355 présenté par M. Philippe Gosselin, n° 3460 présenté par M. Mariton, n° 3513 présenté par M. Breton et n° 4136 présenté par M. Meunier.

À l'alinéa 3, après la référence :

« VII »,

insérer les mots :

« et de l'article 79 ».

Amendements identiques :

Amendements n° 2054 présenté par M. Poisson et M. Tian, n° 2611 présenté par M. Le Fur et n° 4397 présenté par M. Meunier.

À l'alinéa 3, après la référence :

« VII »,

insérer les mots :

« et de l'article 108 ».

Amendements identiques :

Amendements n° 1783 présenté par M. Le Fur, n° 1786 présenté par M. Poisson et M. Tian, n° 2356 présenté par M. Philippe Gosselin, n° 3515 présenté par M. Breton et n° 4145 présenté par M. Meunier.

À l'alinéa 3, après la référence :

« VII »,

insérer les mots :

« et de l'article 108–2 ».

Amendements identiques :

Amendements n° 2057 présenté par M. Poisson et M. Tian, n° 2407 présenté par M. Philippe Gosselin, n° 3683 présenté par M. Breton et n° 4399 présenté par M. Meunier.

À l'alinéa 3, après la référence :

« VII »,

insérer les mots :

« et de l'article 113 ».

Amendements identiques :

Amendements n° 2061 présenté par M. Poisson et M. Tian, n° 2657 présenté par M. Le Fur, n° 3699 présenté par M. Breton et n° 4402 présenté par M. Meunier.

À l'alinéa 3, après la référence :

« VII »,

insérer les mots :

« et de l'article 148 ».

Amendements identiques :

Amendements n° 2063 présenté par M. Poisson et M. Tian, n° 2660 présenté par M. Le Fur, n° 3700 présenté par M. Breton, n° 4142 présenté par M. Mariton et n° 4404 présenté par M. Meunier.

À l'alinéa 3, après la référence :

« VII »,

insérer les mots :

« et de l'article 149 ».

Amendements identiques :

Amendements n° 2064 présenté par M. Poisson et M. Tian, n° 2410 présenté par M. Philippe Gosselin, n° 2665 présenté par M. Le Fur, n° 3702 présenté par M. Breton, n° 4144 présenté par M. Mariton et n° 4406 présenté par M. Meunier.

À l'alinéa 3, après la référence :

« VII »,

insérer les mots :

« et de l'article 150 ».

Amendements identiques :

Amendements n° 2067 présenté par M. Poisson et M. Tian, n° 2411 présenté par M. Philippe Gosselin, n° 2669 présenté par M. Le Fur, n° 3704 présenté par M. Breton, n° 4147 présenté par M. Mariton et n° 4407 présenté par M. Meunier.

À l'alinéa 3, après la référence :

« VII »,

insérer les mots :

« et de l'article 151 ».

Amendements identiques :

Amendements n° 2068 présenté par M. Poisson et M. Tian, n° 2412 présenté par M. Philippe Gosselin, n° 2672 présenté par M. Le Fur, n° 3705 présenté par M. Breton, n° 4149 présenté par M. Mariton et n° 4408 présenté par M. Meunier.

À l'alinéa 3, après la référence :

« VII »,

insérer les mots :

« et de l'article 154 ».

Amendements identiques :

Amendements n° 2069 présenté par M. Poisson et M. Tian, n° 2675 présenté par M. Le Fur, n° 3709 présenté par M. Breton, n° 4151 présenté par M. Mariton et n° 4409 présenté par M. Meunier.

À l'alinéa 3, après la référence :

« VII »,

insérer les mots :

« et de l'article 173 ».

ANALYSE DES SCRUTINS

135^e séance

Scrutin public n° 166

sur l'amendement n° 2052 de M. Poisson et les amendements identiques à l'article 4 du projet de loi portant ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe.

Nombre de votants :	293
Nombre de suffrages exprimés :	292
Majorité absolue :	147
Pour l'adoption :	103
Contre :	189

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Groupe socialiste, républicain et citoyen (295) :

Contre : 172 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Abstention : 1 M. Jérôme **Lambert**.

Non-votant(s) : M. Claude **Bartolone** (Président de l'Assemblée nationale).

Groupe de l'union pour un mouvement populaire (196) :

Pour : 98 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe de l'union des démocrates et indépendants (29) :

Pour : 2 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe écologiste (17) :

Contre : 11 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe radical, républicain, démocrate et progressiste (16) :

Contre : 1 membre du groupe, présent ou ayant délégué son droit de vote.

Groupe de la gauche démocrate et républicaine (15) :

Contre : 4 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non inscrits (7) :

Pour : 3 Mme Véronique **Besse**, MM. Jacques **Bompard** et Yannick **Moreau**.

Contre : 1 Mme Marion **Maréchal-Le Pen**.

MISES AU POINT AU SUJET DU PRÉSENT SCRUTIN (N° 166)

(Sous réserve des dispositions de l'article 68, alinéa 4, du Règlement de l'Assemblée nationale)

Mme Marion **Maréchal-Le Pen**, qui était présente au moment du scrutin ou qui avait délégué son droit de vote a fait savoir qu'elle avait voulu « **voter pour** »

M. Hervé **Féron**, M. Marcel **Rogemont** qui étaient présents au moment du scrutin ou qui avaient délégué leur droit de vote ont fait savoir qu'ils avaient voulu « **voter contre** ».

Scrutin public n° 167

sur l'amendement n° 2053 de M. Poisson et les amendements identiques à l'article 4 du projet de loi portant ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe.

Nombre de votants :	287
Nombre de suffrages exprimés :	285
Majorité absolue :	143
Pour l'adoption :	100
Contre :	185

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Groupe socialiste, républicain et citoyen (295) :

Contre : 175 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non-votant(s) : M. Claude **Bartolone** (Président de l'Assemblée nationale).

Groupe de l'union pour un mouvement populaire (196) :

Pour : 92 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Abstention : 2 MM. Julien **Aubert** et Patrick **Balkany**.

Groupe de l'union des démocrates et indépendants (29) :

Pour : 3 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe écologiste (17) :

Contre : 4 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe radical, républicain, démocrate et progressiste (16) :

Contre : 2 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe de la gauche démocrate et républicaine (15) :

Contre : 4 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non inscrits (7) :

Pour : 5 Mme Véronique **Besse**, MM. Jacques **Bompard**, Gilbert **Collard**, Mme Marion **Maréchal-Le Pen** et M. Yannick **Moreau**.

Scrutin public n° 168

sur l'amendement n° 1771 de M. Le Fur et les amendements identiques à l'article 4 du projet de loi portant ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe.

Nombre de votants :	307
Nombre de suffrages exprimés :	307
Majorité absolue :	154
Pour l'adoption :	108
Contre :	199

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Groupe socialiste, républicain et citoyen (295) :

Contre : 185 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non-votant(s) : M. Claude **Bartolone** (Président de l'Assemblée nationale).

Groupe de l'union pour un mouvement populaire (196) :

Pour : 101 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Contre : 1 M. Jean-Luc **Reitzer**.

Groupe de l'union des démocrates et indépendants (29) :

Pour : 2 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe écologiste (17) :

Contre : 4 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe radical, républicain, démocrate et progressiste (16) :

Contre : 3 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe de la gauche démocrate et républicaine (15) :

Contre : 6 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non inscrits (7) :

Pour : 5 Mme Véronique **Besse**, MM. Jacques **Bompard**, Gilbert **Collard**, Mme Marion **Maréchal-Le Pen** et M. Yannick **Moreau**.

Scrutin public n° 169

sur l'amendement n° 2054 de M. Poisson et les amendements identiques à l'article 4 du projet de loi portant ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe.

Nombre de votants :	210
Nombre de suffrages exprimés :	210
Majorité absolue :	106
Pour l'adoption :	68
Contre :	142

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Groupe socialiste, républicain et citoyen (295) :

Contre : 137 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non-votant(s) : M. Claude **Bartolone** (Président de l'Assemblée nationale).

Groupe de l'union pour un mouvement populaire (196) :

Pour : 61 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe de l'union des démocrates et indépendants (29) :

Pour : 2 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe écologiste (17) :

Contre : 1 membre du groupe, présent ou ayant délégué son droit de vote.

Groupe radical, républicain, démocrate et progressiste (16) :

Contre : 2 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe de la gauche démocrate et républicaine (15) :

Contre : 2 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non inscrits (7) :

Pour : 5 Mme Véronique **Besse**, MM. Jacques **Bompard**, Gilbert **Collard**, Mme Marion **Maréchal-Le Pen** et M. Yannick **Moreau**.

Scrutin public n° 170

sur l'amendement n° 1783 de M. Le Fur et les amendements identiques à l'article 4 du projet de loi portant ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe.

Nombre de votants :	274
Nombre de suffrages exprimés :	274
Majorité absolue :	138
Pour l'adoption :	96
Contre :	178

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Groupe socialiste, républicain et citoyen (295) :

Contre : 172 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non-votant(s) : M. Claude **Bartolone** (Président de l'Assemblée nationale).

Groupe de l'union pour un mouvement populaire (196) :

Pour : 85 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe de l'union des démocrates et indépendants (29) :

Pour : 5 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe écologiste (17)**Groupe radical, républicain, démocrate et progressiste (16) :**

Contre : 2 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe de la gauche démocrate et républicaine (15) :

Contre : 4 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non inscrits (7) :

Pour : 6 Mme Véronique **Besse**, MM. Jacques **Bompard**, Gilbert **Collard**, Jean **Lassalle**, Mme Marion **Maréchal-Le Pen** et M. Yannick **Moreau**.

Scrutin public n° 171

sur l'amendement n° 2057 de M. Poisson et les amendements identiques à l'article 4 du projet de loi portant ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe.

Nombre de votants :	268
Nombre de suffrages exprimés :	268
Majorité absolue :	135
Pour l'adoption :	95
Contre :	173

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Groupe socialiste, républicain et citoyen (295) :

Contre : 167 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non-votant(s) : M. Claude **Bartolone** (Président de l'Assemblée nationale).

Groupe de l'union pour un mouvement populaire (196) :

Pour : 87 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe de l'union des démocrates et indépendants (29) :

Pour : 5 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe écologiste (17)

Groupe radical, républicain, démocrate et progressiste (16) :

Contre : 2 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe de la gauche démocrate et républicaine (15) :

Contre : 4 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non inscrits (7) :

Pour : 3 Mme Véronique **Besse**, MM. Jean **Lassalle** et Yannick **Moreau**.

Scrutin public n° 172

sur l'amendement n° 2061 de M. Poisson et les amendements identiques à l'article 4 du projet de loi portant ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe.

Nombre de votants :	280
Nombre de suffrages exprimés :	278
Majorité absolue :	140
Pour l'adoption :	94
Contre :	184

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Groupe socialiste, républicain et citoyen (295) :

Contre : 175 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non-votant(s) : M. Claude **Bartolone** (Président de l'Assemblée nationale).

Groupe de l'union pour un mouvement populaire (196) :

Pour : 88 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Abstention : 1 M. Jean-Luc **Reitzer**.

Groupe de l'union des démocrates et indépendants (29) :

Pour : 4 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe écologiste (17) :

Contre : 2 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe radical, républicain, démocrate et progressiste (16) :

Contre : 1 membre du groupe, présent ou ayant délégué son droit de vote.

Groupe de la gauche démocrate et républicaine (15) :

Contre : 6 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non inscrits (7) :

Pour : 2 Mme Véronique **Besse** et M. Yannick **Moreau**.

Abstention : 1 M. Jean **Lassalle**.

Scrutin public n° 173

sur l'amendement n° 2063 de M. Poisson et les amendements identiques à l'article 4 du projet de loi portant ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe.

Nombre de votants :	263
Nombre de suffrages exprimés :	261
Majorité absolue :	131
Pour l'adoption :	80
Contre :	181

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Groupe socialiste, républicain et citoyen (295) :

Contre : 172 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non-votant(s) : M. Claude **Bartolone** (Président de l'Assemblée nationale).

Groupe de l'union pour un mouvement populaire (196) :

Pour : 75 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Abstention : 1 M. Jean-Luc **Reitzer**.

Groupe de l'union des démocrates et indépendants (29) :

Pour : 3 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe écologiste (17) :

Contre : 2 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe radical, républicain, démocrate et progressiste (16) :

Contre : 1 membre du groupe, présent ou ayant délégué son droit de vote.

Scrutin public n° 174

sur l'amendement n° 2064 de M. Poisson et les amendements identiques à l'article 4 du projet de loi portant ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe.

Nombre de votants :	270
Nombre de suffrages exprimés :	269
Majorité absolue :	135
Pour l'adoption :	82
Contre :	187

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Groupe socialiste, républicain et citoyen (295) :

Contre : 178 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non-votant(s) : M. Claude **Bartolone** (Président de l'Assemblée nationale).

Groupe de l'union pour un mouvement populaire (196) :

Pour : 77 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe de l'union des démocrates et indépendants (29) :

Pour : 3 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe écologiste (17) :

Contre : 2 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe radical, républicain, démocrate et progressiste (16) :

Contre : 1 membre du groupe, présent ou ayant délégué son droit de vote.

Groupe de la gauche démocrate et républicaine (15) :

Contre : 6 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non inscrits (7) :

Pour : 2 Mme Véronique **Besse** et M. Yannick **Moreau**.

Abstention : 1 M. Jean **Lassalle**.

Scrutin public n° 175

sur l'amendement n° 2067 de M. Poisson et les amendements identiques à l'article 4 du projet de loi portant ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe.

Nombre de votants :	261
Nombre de suffrages exprimés :	260
Majorité absolue :	131
<i>Pour</i> l'adoption :	80
<i>Contre</i> :	180

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Groupe socialiste, républicain et citoyen (295) :

Contre : 173 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non-votant(s) : M. Claude **Bartolone** (Président de l'Assemblée nationale).

Groupe de l'union pour un mouvement populaire (196) :

Pour : 74 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe de l'union des démocrates et indépendants (29) :

Pour : 4 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe écologiste (17) :

Contre : 2 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe radical, républicain, démocrate et progressiste (16) :

Contre : 1 membre du groupe, présent ou ayant délégué son droit de vote.

Groupe de la gauche démocrate et républicaine (15) :

Contre : 4 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non inscrits (7) :

Pour : 2 Mme Véronique **Besse** et M. Yannick **Moreau**.

Abstention : 1 M. Jean **Lassalle**.

Scrutin public n° 176

sur l'amendement n° 2069 de M. Poisson et les amendements identiques à l'article 4 du projet de loi portant ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe.

Nombre de votants :	256
Nombre de suffrages exprimés :	256
Majorité absolue :	129
<i>Pour</i> l'adoption :	89
<i>Contre</i> :	167

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Groupe socialiste, républicain et citoyen (295) :

Pour : 1 Mme Axelle **Lemaire**.

Contre : 158 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non-votant(s) : M. Claude **Bartolone** (Président de l'Assemblée nationale).

Groupe de l'union pour un mouvement populaire (196) :

Pour : 81 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe de l'union des démocrates et indépendants (29) :

Pour : 2 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe écologiste (17) :

Contre : 3 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe radical, républicain, démocrate et progressiste (16) :

Contre : 2 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe de la gauche démocrate et républicaine (15) :

Contre : 4 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non inscrits (7) :

Pour : 5 Mme Véronique **Besse**, MM. Jacques **Bompard**, Gilbert **Collard**, Mme Marion **Maréchal-Le Pen** et M. Yannick **Moreau**.